



## **ASSURANCE CHÔMAGE : LES SIGNATAIRES DU 22 MARS PERSISTENT DANS LE DÉNI DE DÉMOCRATIE !**

Ce mercredi 14 mai s'est tenue au Medef une réunion pour « finaliser » la convention assurance-chômage et donc la transposition juridique de l'accord du 22 mars.

La Cgt par la voix d'Éric Aubin a fait une déclaration en début de réunion pour dénoncer à nouveau l'accord du 22 mars tant sur les conditions de négociations, profond déni de démocratie, que sur le fond, parce que ce texte engendrerait un recul considérable pour les droits des demandeurs d'emploi qu'ils soient travailleurs précaires, intérimaires ou intermittents du spectacle.

La réunion a continué sur le même principe de déloyauté puisque nous avons découvert que certaines organisations ont reconnu avoir eu des chiffrages sur le différé des intermittents non transmis à toutes les délégations : CFDT et FO assumant cette information partielle ainsi que le fond des mesures, tandis que le MEDEF menaçait du pire en cas de renégociation...

Ainsi les organisations signataires avaient depuis longtemps des chiffrages sur les conséquences de l'accord, qui ne nous ont été remis qu'hier ! Nous déplorons que nos camarades de la FASAP-FO, qui tentent aujourd'hui de justifier leur changement radical de position en nous attaquant, aient pu produire des tableaux que nous réclamions pendant les négociations.

La Cfe-Cgc, non signataire, a elle-même relevé d'autres problèmes sur le différé spécifique des personnes en licenciement économique et ayant obtenu une indemnité supérieure au code du travail et aux conventions collectives.

C'est dans ce contexte que nous allons déposer des recours : les juges devront se prononcer sur la validité de cet accord, tandis que le gouvernement aurait tout intérêt à ne pas tenter d'agréer un texte dont les conditions de négociation ont été lamentables.

Les signataires ont engagé une course de vitesse pour obtenir l'agrément de la convention « au forceps » avant le 1<sup>er</sup> juillet. Nous faisons entendre nos voix pour que la démocratie soit respectée et nos propositions étudiées.

Alors que la deuxième attaque se profile avec des décisions budgétaires en arbitrage défavorables à la Culture comme à l'ensemble des services publics, c'est l'emploi et les missions publiques qui vont encore être mis à mal : tandis que l'accord UNEDIC baisse les droits sociaux, le gouvernement impose des mesures dramatiques d'austérité.

**La lutte continue à Paris, à Cannes, à Montpellier où la DRAC est toujours occupée, à Lille, à Lyon, à Strasbourg et d'autres régions.**

**Elle continue dès le 17 mai avec les « Marches pour la Culture » partout en France !**

*Paris, le 15 mai 2014.*

**Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :** son site Internet au [www.fnsac-cgt.com](http://www.fnsac-cgt.com) - Email : [cgtspectacle@fnsac-cgt.com](mailto:cgtspectacle@fnsac-cgt.com)  
**FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60**